

1^{er} décembre 2009

ACCORD

**CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES UNIFORMES
APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES, AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX PIÈCES
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU UTILISÉS SUR UN VÉHICULE À ROUES ET
LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS
DELIVRÉES CONFORMÉMENT À CES PRESCRIPTIONS */**

(Révision 2, comprenant les amendements entrés en vigueur le 16 octobre 1995)

Additif 15: Règlement No 16

Révision 6 - Amendement 1

Complément 2 à la série 05 d'amendements: Date d'entrée en vigueur: 22 juillet 2009

PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES A L'HOMOLOGATION DES:

- I. CEINTURES DE SECURITE, SYSTEMES DE RETENUE, DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS ET DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS ISOFIX POUR LES OCCUPANTS DES VEHICULES A MOTEUR**
- II. VEHICULES EQUIPES DE CEINTURES DE SECURITE, TEMOINS DE PORT DE CEINTURE, SYSTEMES DE RETENUE, DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS ET DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS ISOFIX**



NATIONS UNIES

*/ Ancien titre de l'Accord:

Accord concernant l'Adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur, en date, à Genève, du 20 mars 1958.

GE.10-20028

Ajouter un nouveau paragraphe 1.5, ainsi conçu:

«1.5 À la demande du constructeur, il s'applique aussi à l'installation des dispositifs de retenue pour enfant et dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX conçus pour une installation dans les véhicules des catégories M₂ et M₃ 1/.».

Paragraphe 7.4.1, remplacer la référence au paragraphe 3.2.4 par la référence au paragraphe 3.2.3.

Paragraphe 8.3.5, modifier comme suit:

«8.3.5 Afin d'informer le ou les utilisateurs du véhicule des dispositions prises relatives au transport d'enfants, les véhicules des catégories M₁, M₂, M₃ et N₁ doivent satisfaire aux prescriptions de l'information énoncées à l'annexe 17. Tout véhicule de la catégorie M₁ doit être équipé de positions ISOFIX conformément aux prescriptions applicables du Règlement No 14.

La première position...».
